



HAL
open science

Dixit, dicitur, dictum

Dominique Ducard

► **To cite this version:**

Dominique Ducard. Dixit, dicitur, dictum: À propos des “ Phrases sans texte ”. Johannes Angermuller; Gilles Philippe. Analyse du discours et dispositifs d'énonciation. Autour des travaux de Dominique Maingueneau, Lambert-Lucas, pp.51-59, 2015, 978 2 35935 137 8. hal-01155001

HAL Id: hal-01155001

<https://hal.science/hal-01155001>

Submitted on 28 Sep 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Dixit, dicitur, dictum : à propos des Phrases « sans texte »

« Saepe est aliter dictum, aliter relatum. »
(Cicéron)¹

Au détour d'une conversation, j'avais saisi chez Dominique Maingueneau la surprise et le regret que son ouvrage *Les Phrases « sans texte »* (2012) n'ait pas suscité de la part des linguistes les réactions qu'il pensait devoir en attendre². Que nous annonçait-il donc qui dût interroger la communauté des linguistes ? Comme j'étais destinataire du livre en service de presse, une réponse s'imposait. Cet hommage en sera l'occasion. Elle ne prendra pas la forme d'un compte rendu, non plus celle d'une étude en écho à la problématique développée dans l'ouvrage, il s'agira plutôt de remarques et réflexions vagabondes, suite à ma lecture, pour prolonger et discuter la thèse de l'auteur.

Le livre réunit une série d'études dont l'objet central est l'*aphorisation*, néologisme qui désigne à la fois une forme d'énonciation spécifique, une procédure et le résultat de celle-ci, la « phrase "sans texte" », unité définie négativement par ce qui lui a été retiré dans l'extraction subie : un avant et un après, un contexte, sans lequel elle perd son rapport au texte qui rattachait celui-ci à un genre. Le terme d'*aphorisation* est fabriqué à partir d'*aphoriser*, lui-même créé sur *aphorisme*, du bas-latin *aphorismus*, appliqué aux maximes hippocratiques, et emprunté au grec *aphorismos* « définition », formé de *aph-* (*apo-*, préposition et préverbe qui a les valeurs d'« éloigner, écarter » et peut prendre une valeur négative) et de *horismos* « délimitation », de *horizein* « délimiter ». Le *Dictionnaire historique de la langue française* nous dit que « Le mot, proche du sens grec au XVI^e s., s'est étendu, peut-être par influence de l'italien et de l'espagnol, aux maximes politiques (v. 1600), puis à tout bref précepte, notamment moral. Il est resté didactique. » Maingueneau ne se satisfait pas de cette origine et préfère s'en remettre à l'emploi plus contemporain du mot *aphorisme* qui désigne « une phrase sentencieuse, qui résume en quelques mots une vérité fondamentale » (*Grand Larousse*), mais en étendant son acception à toute « phrase "sans texte" ».

Nous butons ici sur un double problème de terminologie et de méréologie. Le premier est le renvoi implicite à une définition graphique de l'unité phrastique, comme le montrent les phrases analysées, le second est la conception du texte comme une totalité finie, un assemblage obéissant à des critères de cohésion et de cohérence. Selon cette conception méréologique, une phrase est une « partie propre » du tout qu'est le texte, la relation étant analogue à celle entre un homme et sa main, un appartement et un immeuble, exemples dont la réécriture est « la main *de* cet homme », « l'appartement *de* cet immeuble », et paraphrasables par la formule : *l'objet x est (une) partie de l'objet y*. La détermination de cette relation, simple en apparence, devient vite très délicate à décider quand on envisage des ensembles composites et complexes et que l'on doit s'accorder sur ce que signifie « partie de » (voir Grize 1972). Rappelons par ailleurs que Benveniste (1966) a fait de la phrase

¹ « Ce qui a été dit d'une manière est souvent rapporté d'une autre » (voir *infra*).

² L'ouvrage a fait l'objet d'un compte rendu dans la revue *Critique* (Minzétanu 2013).

l'unité supérieure de l'analyse linguistique en niveaux, une unité étant déterminée dans son sens par son intégration à un niveau d'organisation supérieur et dans sa forme par sa décomposition en unités d'ordre inférieur. La linguistique transphrastique et l'analyse textuelle des discours (Adam 2005) ont pris le relais, et la sémantique des textes (Rastier 1996) a redéfini les paliers formels et sémantiques de la compositionnalité d'un texte. Par ailleurs, la phraséologie et le figement syntagmatique, dans leur fonctionnement discursif, invitent à réviser ce que disait Benveniste sur les mots définis par leurs emplois dans des syntagmes et des phrases pour étendre la conception de l'emploi au syntagme et à la phrase dans des textes.

Maingueneau ne s'attarde pas à ces considérations et s'intéresse à l'apparition d'« énoncés détachés » dans des pratiques diverses, apparentées pour certaines, comme dans le cas du slogan, à l'usage ancestral des adages, sentences, préceptes, maximes, dictons et proverbes de la tradition, savante ou populaire, et qu'il qualifie d'*aphorisations premières* – la source en est alors le plus souvent anonyme et l'énonciation impersonnelle –, pour les distinguer des *aphorisations secondes*, qui sont issues d'un acte d'énonciation dont l'origine est connue ou supposée. Les premières énoncent, dans une forme mémorisable, une vérité mémorable, souvent morale ou sociale, et édictent, le plus souvent figurativement, des règles d'action ou des principes de conduite. Elles relèvent du temps immémorial du *on dit* : *dicitur*. Les secondes sont des citations délocalisées et exhibées, elles relèvent de l'actualité ou du temps historique du *dixit* (untel ou quelqu'un a dit).

Mais si l'on se place du point de vue de l'emploi *hic et nunc* d'un proverbe ou de la parole d'un homme illustre, ou plus simplement public, l'un comme l'autre sont situés dans un espace référentiel qui en actualise le sens, *ad hoc*. Qu'un *dit* – un *dictum* – soit évoqué pour invoquer un (grand) esprit, sérieux ou malicieux, en convoquant l'autorité de la sagesse et de la tradition ou celle d'un personnage historique (une parole notoire), ou encore pour épinglez une déclaration ou un bon mot, au cours d'une conversation, dans un discours politique, dans un encadré journalistique, une légende de photographie, un libellé de sujet de dissertation ou sur une affiche, il aura un entour textuel, ou iconique, qui l'inscrit dans un genre et une situation. Ce sera encore le cas si ce *dit* figure dans un recueil de citations. Nous avons toujours affaire à du *prêt-à-(ré)emploi*. La reprise d'un énoncé isolé du contexte ou sans ancrage autre que le lieu et les circonstances où il est mentionné, à plus forte raison quand il fait partie d'un thésaurus et qu'il est en quelque sorte patrimonialisé, le transforme en métatexte. Et il ne s'agit pas seulement de *(re)dire* mais de *faire dire*, en sollicitant l'interprète auditeur ou lecteur.

Partons, par exemple, de la « Lettre au Président de la République : Pour l'art et la culture », écrite par Jack Ralite, ancien ministre, animateur des États généraux de la culture, Catherine Tasca, sénatrice, et la comédienne Dominique Blanc, lettre signée et datée du 12 février 2014 et remise à son destinataire le 19 février 2014. Le texte appartient au genre de la lettre adressée à des responsables ou gouvernants ; sa vocation est d'interpeller les pouvoirs sur une question d'intérêt général ou partagé par une communauté de citoyens, et sa diffusion, par voie de presse et de médias, rend la teneur et l'objet de la lettre publics. Le principe de cette lettre ouverte est, sans en faire une pétition, de rallier d'autres signatures, entre le moment de sa publication et sa remise, de la part de ceux qui se reconnaissent dans le contenu et s'associent à l'appel qui la motive. J'y relève ce passage, dans lequel j'ai repéré une phrase candidate à l'aphorisation, par ses propriétés de *saillance*, sémantique et formelle, et de *prégnance* (sa portée sociale) :

Mais la politique actuelle est marquée par l'idée de « donner au capital humain un traitement économique ». Il y a une exacerbation d'une allégeance dévorante à l'argent. Elle chiffre obsessionnellement, compte autoritairement, alors que les artistes et écrivains déchiffrent et content. Ne tolérons plus que l'esprit des affaires l'emporte sur les affaires de l'esprit.

Je prélève la phrase et la détache de son contexte, en remplaçant le substitut pronominal par le groupe nominal qu'il représente : « La politique culturelle actuelle chiffre obsessionnellement, compte autoritairement, alors que les artistes et écrivains déchiffrent et content. » Et je lui enlève son ancrage dans une actualité, qui ne reste marquée que par le syntagme « politique culturelle », dont l'émergence et les emplois ont une histoire institutionnelle. Il me reste une « phrase "sans texte" », remarquable par sa construction binaire, son parallélisme antithétique, et son jeu sur les mots, par dérivation et homophonie, qui en font un énoncé mémorisable : « La politique culturelle chiffre obsessionnellement, compte autoritairement, alors que les artistes et écrivains déchiffrent et content. », plus encore sous cette forme réduite : « La politique culturelle chiffre et compte, les artistes et écrivains déchiffrent et content. » Je pourrai par la suite, au gré des circonstances, à l'écrit comme à l'oral, la « sortir » à volonté, sans la rapporter à ses auteurs et ses conditions d'énonciation, que j'aurai peut-être oubliés, pour dénoncer une certaine conception de la culture-industrie, qui va à l'encontre d'un idéal de la création artistique, dont je ferai alors ce que je nomme un insigne³. J'aurais pu aussi retenir, dans ce même extrait, la phrase suivante, proche du slogan par l'injonction, construite sur un chiasme par permutation des mots, comme dans le jeu oulipien du « génitif »⁴ : « Ne tolérons plus que l'esprit des affaires l'emporte sur les affaires de l'esprit », à afficher, à crier ou à brandir (non à l'esprit des affaires dans les affaires de l'esprit).

Je prendrai un autre exemple, cette fois-ci en réception, dans ma pratique culturelle de visiteur d'expositions artistiques. Dans le hall d'entrée de la salle d'exposition du Centre Culturel Irlandais, à Paris, où se tient une exposition de l'artiste Mark Curran⁵, je lis sur le mur de droite le nom de l'artiste et le titre *The Market*, sur le mur de gauche une phrase en anglais :

“...what people don't understand... is that what happens in the market is pivotal to their lives... not on the periphery, but slap, bang, in the middle...” – from telephone conversation with Trader (name withheld), Dealing Room, Investment Bank, London, February 2013.

Les deux messages écrits ont une fonction à la fois signalétique et symbolique, marquant l'entrée dans une exposition dont ils sont les premiers interprétants pour le visiteur qui aura à mettre en relation les expôts (photographies, lettres officielles, objets des lieux du marché de la finance, transcriptions d'entretiens avec des traders...) et la documentation mise à disposition, dans l'espace sémiotique et esthétique de ce qui est présenté comme un projet artistique engagé. Je suis aussi mis dans un certain état de réceptivité par la diffusion, dans le hall et dans la salle, d'un flux sonore continu d'intensité variable, dont on apprend, par la documentation, qu'il a été généré à partir d'algorithmes et d'une analyse automatique qui identifie l'utilisation par le ministre français de l'Économie et des Finances du mot « marché » dans les discours officiels depuis son entrée en fonction, représentant ainsi, métaphoriquement, « le son qui définit le marché, le son du Capital qui circule via le conduit

³ Je renvoie aux notions d'*insigne* et d'*emblème* dans Ducard (2007) : « Le terme *insigne* pourra donc désigner les marques distinctives que sont les valeurs idéales érigées en lignes de conduite, en normes ou en modèles d'identification (au nom de quoi parle-t-on ?, mais aussi au nom de quoi agissons-nous ?) ; les *emblèmes* en seraient les attributs figuratifs (par analogie avec ce que sont par exemple les emblèmes officiels de la République : drapeau, hymne, monnaie), parfois assemblés en une description tenant lieu d'*effigie* » (144-145)

⁴ Manipulation de « génitifs », comme *le nerf de la guerre* qui donne *la guerre des nerfs*. Voir *Oulipo, atlas de littérature potentielle*, Paris, Gallimard, Idées, 1981.

⁵ Exposition du 30 janvier au 2 mars 2014. Le Centre Culturel Irlandais est installé dans le Collège des Irlandais, situé au 5 rue des Irlandais à Paris.

de l'État-nation ». La phrase en question se retrouve sur le site du Centre, dans la rubrique Arts du Programme, traduite en français, sous le titre et deux photographies de l'exposition :

« *Ce que les gens ne comprennent pas... c'est que ce qui se passe sur les marchés est crucial dans leurs vies... non pas en périphérie mais là, en plein cœur.* » (extrait d'une conversation avec un trader anonyme d'une banque d'investissement londonienne, février 2013).

Elle est suivie d'un texte de présentation⁶. Transportée d'une situation à l'autre et d'un genre (la conversation ou l'entretien téléphonique dans le cadre d'une enquête) à un autre (l'exposition artistique dans une institution culturelle ou le texte de son annonce sur le site web de celle-ci), insérée dans un autre contexte – textuel, iconique et sonore pour l'exposition elle-même –, elle garde la trace de son énonciation d'origine, avec en outre la mention de sa provenance, mais la parole citée devient emblématique du projet de l'artiste et du discours de l'exposition, dont l'intention est à la fois artistique, ethnographique et critique, comme une devise ou une légende.

Dans ses études sur les cultures populaires, Michel de Certeau, à propos de « l'énonciation proverbiale » (1990 : 31-68), opposait la démarche qui vise la constitution d'un corpus, avec ses termes variables et ses fonctions invariables, en répertoriant des formes et des thèmes, et la démarche qui s'intéresse aux *opérations* des locuteurs liées à des conjonctures historiques quotidiennes, à l'*acte de parole* dans l'art de placer le proverbe en saisissant l'*occasion*. Ces opérations, dit-il, relatives à des situations, sont des « *modalisations* conjoncturelles de l'énoncé et de la pratique ; plus largement, ils indiquent une *historicité* sociale dans laquelle les systèmes de représentations ou les procédés de fabrication n'apparaissent plus seulement comme des cadres normatifs mais comme des *outils manipulés par des utilisateurs* » (*Ibid.* : 39-40). Le proverbe est un *dictum* modalisé par son usage circonstanciel. La manipulation des énoncés détachés par les *aphoriseurs*, qui ne sont en fait que des repreneurs, est de l'ordre de ce que Certeau nomme « l'économie scripturaire », ou plus exactement « l'utilité scripturaire ». La tradition dite orale des proverbes, dictons et autres formules est depuis longtemps traduite et consignée par écrit et leur transmission est assurée par une culture de la littératie, quand bien même les paroles à redire transiteraient de bouche à oreille. Dans un autre article, « Citations de voix », Certeau fait de la citation une voie possible du retour de la voix, masquée, dans une culture scripturaire, avec des « effets d'interprétation (elle permet de produire du texte) » et des « effets d'altération (elle in-quiète le texte) » (*ibid.* : 225-238). Il distingue deux figures extrêmes caractéristiques de ces deux directions : « la *citation-pré-texte*, qui sert à fabriquer du texte (supposé commentaire ou analyse) à partir de reliques sélectionnées dans une tradition orale fonctionnant comme autorité » et « la *citation-réminiscence* qui trace dans le langage le retour insolite et fragmentaire (comme un bris de voix) de relations orales structurantes mais refoulés par l'écrit » (*ibid.* : 228.).

C'est dans les procédures textuelles que le modèle énonciatif trouve ses limites, sauf à l'élargir à toute pratique sociale, ou disons que l'énonciation trouve ses moyens dans la textualité, qui a son fonctionnement propre, et différents cas de « phrase "sans texte" » analysés par Maingueneau peuvent se comprendre en référence à cette « utilité scripturaire » : le slogan publicitaire ou politique et ses différents affichages ou proférations

⁶ « Rendre visible au-delà du parquet de la Bourse les fonctionnements des marchés financiers et des matières premières : voilà le défi relevé par Mark Curran dans cette installation qui s'articule autour de photographies, films, objets contextuels, sons et témoignages oraux. De Dublin à Londres, de Francfort à Addis-Abeba, l'artiste s'est concentré sur les individus qui travaillent au cœur du capitalisme mondial, révélant ainsi des histoires humaines au sein d'un système des plus complexes. Cette exposition a été présentée dans le cadre de « Lockout 2013 », projet artistique marquant le centenaire du conflit social du même nom (commissaire : Helen Carey, directrice de la Limerick City Gallery of Art). »

[<http://www.centreculturelirlandais.com/modules/movie/scenes/home/index.php?fuseAction=art#mark>]

publiques, les « petites phrases » médiatisées, la titraille par citations dans la presse, les paroles historiques ou les « bons mots » dans les échanges mondains, dans les débats ou dans le jeu des questions : « qui a dit : “ ... ”? », l'épigraphe monumentale, le graffiti signé... Ainsi j'hésiterai à le suivre quand il déclare que les aphorisations « suspendent l'assujettissement au genre de discours et à la textualité » (2012 :169). Ces unités de lecture et de diction font partie du jeu de la polyphonie et de l'*intertextuation* (Certeau). Et l'on peut toujours, hors les situations et les contextes d'accueil ou de présentation, les englober dans un Discours maître, celui de la Sagesse ou de la Pensée, de l'Histoire, du Droit, de la Presse, de la Rue..., par leur valeur d'*exemplarité* et d'*illustration*.

Maingueneau souligne par ailleurs le régime d'interprétation induit par l'extraction et l'isolation de la phrase, qui se donne à penser pour elle-même. Nous pouvons dire de celle-ci ce que Valéry dit du mot quand il est arrêté dans la course du discours (lat. *dis-currere*), et échappe à l'(inter)compréhension qui se fait « grâce à la *vitesse de notre passage par les mots* ». Il déclare ainsi du mot *temps*, saisi au vol, par allusion à la célèbre méditation de saint Augustin sur le temps :

Ce mot était absolument limpide, précis, honnête et fidèle dans son service, tant qu'il jouait sa partie dans son propos, et qu'il était prononcé par quelqu'un qui voulait dire quelque chose. Mais le voici tout seul, pris par les ailes. Il se venge. Il nous fait croire qu'il a plus de sens qu'il n'a de fonctions. Il n'était qu'un *moyen*, et le voici devenu *fin*, devenu l'objet d'un affreux désir philosophique. Il se change en énigme, en abîme, en tourment de la pensée⁷...

Les *phrases-occurrences* (Maingueneau) sont autant d'énoncés recyclables, qui reprennent du service, mais dans un autre jeu, sans cesse déplacé. L'énoncé détaché est recontextualisé par son entour et se montre lui-même, par le détachement, autant qu'il signifie. Le dit est *deixis* de ce qu'il est, par ostension. Ainsi l'énoncé en latin qui est cité au seuil de ce texte, et qui a la forme d'une phrase, est tiré de l'article sur *dire* dans le *Dictionnaire Français-Latin. Rédigé spécialement à l'usage des classes* de Georges Édouard (Belin, 1908). C'est en fait un morceau d'une « phrase » de Cicéron extraite de son *Brutus ou Dialogue sur les orateurs illustres*. Cicéron est une figure d'autorité en lettres et langue latines, et les lexicographes cueillent dans ses écrits des phrases, plus ou moins tronquées, ou des syntagmes, qui deviennent autant d'exemples normatifs. Cette aphorisation seconde devient tierce par l'usage qui en est fait ici. En haut et à droite de la page, au-dessus du titre, elle se signale comme une *épigraphe* mise en *exergue* et subit une *anaphorisation* interprétative (*ana-* : de bas en haut, en arrière, *-phor-* : porter), par la forme latine reprise dans le titre, et parce qu'elle *porte* sur l'un des aspects de l'aphorisation (l'altération dans la découpe et la reprise), mais aussi sur ce que je fais en revenant sur le discours d'un autre, ma lecture et mon interprétation de l'ouvrage de Maingueneau ; la citation invite ainsi au commentaire, à rebours de la lecture. Elle entre alors dans une relation à la fois indexicale et iconique ou spéculaire avec le texte. Elle devient une « partie propre » du texte, dans sa spécificité, qu'elle désigne, et elle est à son « image », selon le point de vue exprimé dans ce texte.

L'aphorisation, dans certaines de ses manifestations, renvoie à une écoute ou à une lecture sélectives et à un acte de prise en note de ce qui est digne d'attention. Le notoire a d'abord été du notable. Je voudrais prolonger ces réflexions par la mention des pratiques de création textuelle qui procèdent par citation, s'inscrivant ainsi dans la longue histoire du copier-coller⁸ depuis l'antiquité. Ce procédé ne devrait être ici pris en compte que dans les cas où il ne s'agit pas de citer pour appuyer une démonstration, justifier une assertion ou valider un argument par un avis autorisé, ou simplement agrémenter son discours de formulations heureuses, mais

⁷ Paul Valéry, *Variété V*, dans *Œuvres*, t. I, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1957, p. 1517.

⁸ On pourra se reporter à Minzétanu (2012) qui rend compte de deux ouvrages sur la question.

de prouver, décrire, raconter ou dialoguer en avançant de citation en citation, pour peu que chaque citation ait l'allure d'une phrase. On peut imaginer un personnage de fiction qui ne s'exprimerait que de cette façon. Il existe des auteurs dont le style aphoristique, ou plutôt d'aphorisation, est une tournure d'esprit (le mot-phrase, introduit au XVI^e siècle, est employé au XVII^e dans le sens d'*expression*, de *tournure*) et une manière d'être : des *aphoriseurs*, dans la vie comme dans l'art. L'écrivain et essayiste Philippe Sollers est un maître en la matière. Je signalerai son recueil de textes écrit à partir des peintures d'un artiste et botaniste du XVII^e s. Gérard Van Spaendonck (1746-1822) : *Fleurs. Le grand roman de l'érotisme floral*. L'ouvrage est présenté par l'auteur comme une « libre improvisation à travers la poésie, la littérature, la peinture (sans oublier la métaphysique et la théologie) », où il suit sa rêverie en compagnie de Dante, Ronsard, Shakespeare, Rousseau, Baudelaire, Mallarmé, Proust, Colette, Ponge, Genet..., dont les mots dits (phrases, passages, poèmes) sont rassemblés, comme autant de fleurs, en bouquet. L'une des sections du recueil est intitulée « Citations ». Sollers y cite Guy Debord, qui parle de son ouvrage autobiographique *Panegyrique* et de l'usage qu'il y fait des citations :

Les citations sont utiles dans les périodes d'ignorance ou de croyances obscurantistes. Les allusions sans guillemets, à d'autres textes que l'on sait très célèbres, [...] doivent être réservées aux temps plus riches en têtes capables de reconnaître la phrase antérieure, et la distance qu'a introduite sa nouvelle application. On risquerait aujourd'hui, où l'ironie même n'est plus toujours comprise, de se voir de confiance attribuer la formule, qui d'ailleurs pourrait être hâtivement reproduite en termes erronés. La lourdeur ancienne du procédé des citations exactes sera compensée, je l'espère, par la qualité de leur choix. Elles viendront avec à-propos dans ce discours : aucun ordinateur n'aurait pu m'en fournir cette pertinente variété⁹.

Philippe Sollers reprend ce qui est dit à son compte en l'appliquant à son *florilège* – mot dont il rappelle l'étymologie : latin *flos*, *floris* : fleur et *legere* : choisir –, qu'il place dans une tradition du grand art d'être lecteur. Il aurait pu à cet égard faire commencer la citation de Debord à la phrase précédente, quand celui-ci déclare :

Je devrai faire un assez grand emploi des citations. Jamais, je crois, pour donner de l'autorité à une quelconque démonstration ; seulement pour faire sentir de quoi auront été tissés en profondeur cette aventure, et moi-même¹⁰.

Philippe Sollers pose alors la question, au lecteur autant qu'à lui-même, de « *qui aura été capable, à quel moment, et pourquoi, de composer un tel florilège [...]. Autrement dit : comment fallait-il vivre pour savoir lire à ce point ? Réponse dans un roman, Femmes, qu'on peut lire en même temps que Fleurs*¹¹. » La question est feinte, comme on le dit de la modestie affectée, mais il s'agit là de déclarer un amour-propre dont la prétention littéraire se pare de l'amour des lettres et de la passion du savoir. L'auteur en est l'incarnation, ce livre, comme d'autres, est son portrait d'écrivain et les phrases-fleurs sont les emblèmes d'une éthique et d'une esthétique de la littérature : un style de vie.

⁹ Guy Debord, *Panegyrique I*, Paris, Gallimard, 1989, p. 17-18 (cité par Philippe Sollers, *Fleurs. Le grand roman de l'érotisme floral*, Paris, Hermann Littérature, 2006, p. 65).

¹⁰ *Ibid.*, p. 17.

¹¹ Ph. Sollers, *Fleurs, op. cit.*, p. 66. *Femmes* est un roman de Sollers paru en 1983, chez Gallimard.

Références bibliographiques

- Adam Jean-Michel (2005), *La Linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*, Paris, Armand Colin.
- Benveniste Émile (1966), « Les niveaux de l'analyse linguistique », *Problèmes de linguistique générale I*, Paris, Gallimard, p. 119-131.
- Certeau Michel de (1990 [1980]), *L'Invention du quotidien, t. I : Arts de faire*, Gallimard, Folio-essais.
- Ducard Dominique (2007), « L'intervention de la psychanalyse », dans S. Bonnafous et M. Temmar, dir., *Analyse de discours et Sciences humaines et sociales*, Paris, Ophrys, p. 135-161.
- Grize Jean-Blaise (1972), *Notes sur l'ontologie et la méréologie de Leśniewski*, Université de Neuchâtel, 1972.
- Maingueneau Dominique (2012), *Les Phrases « sans texte »*, Paris, Armand Colin.
- Minzetanu Andrei (2012), « Pour une histoire du copier-coller littéraire », *Critique* 785, p. 842-853.
- Minzetanu Andrei (2013), « Pour une théorie des phrases sans texte », *Critique* 791, p. 376-378.
- Rastier François (1996), « La sémantique des textes : concepts et applications », *Texte !* [en ligne : http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier/Rastier_Concepts.html]